



Budget économique 2009 (contrôle budgétaire)

En application de la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux a communiqué les chiffres du budget économique au ministre pour l'Entreprise et la Simplification. Ces prévisions macroéconomiques servent de base au contrôle budgétaire pour l'année 2009.

En comparaison avec les prévisions de septembre 2008, l'estimation de la croissance du PIB en volume a fortement été revue à la baisse. Au lieu de croître au rythme de 1,2 %, l'économie belge devrait enregistrer une croissance négative de 1,7 % en 2009. Cette baisse est moins forte que celle de la zone euro (-1,9 %). En effet, grâce à la croissance positive de son PIB au cours des trois premiers trimestres de 2008 (à comparer avec une croissance négative dès le second trimestre dans la zone euro), l'économie belge bénéficie d'un point de départ plus favorable en 2009.

Le PIB belge en volume devrait connaître quatre trimestres consécutifs de repli à partir du quatrième trimestre 2008. Ces perspectives sombres reflètent une baisse de l'ensemble des composantes de la demande, à l'exception de la consommation publique et des investissements publics. Les exportations, qui subissent de plein fouet la récession des économies occidentales, devraient reculer de 4,6 % cette année. De même, les dépenses intérieures des particuliers et des entreprises diminueraient, notamment en raison de la baisse de la confiance. Par conséquent, l'emploi intérieur se réduirait en moyenne de 22 400 unités et le taux de chômage harmonisé d'Eurostat grimperait à 8,2 % (contre 7,1 % en 2008). L'inflation, mesurée à l'aide de l'indice national des prix à la consommation, ne s'élèverait plus qu'à 1 % et la progression de l'indice santé se limiterait à 1,7 %. L'indice pivot actuel pour les allocations sociales et les salaires dans le secteur public ne devrait pas être dépassé cette année.

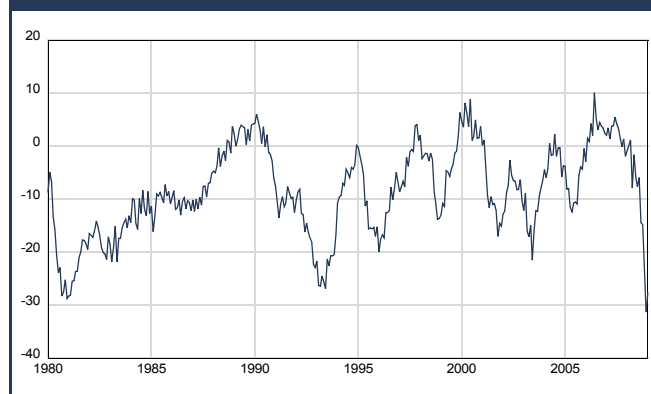
Les économies occidentales font face à une grave récession

Les perspectives économiques pour l'économie mondiale se sont nettement assombries depuis l'aggravation de la crise financière à la mi-septembre 2008. La faillite de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers a semé la panique sur les marchés financiers mondiaux et a déclenché une crise de confiance qui s'est étendue à l'ensemble des secteurs économiques. Le cours des actions a chuté, la liquidité sur les marchés interbancaires s'est effondrée et les taux interbancaires se sont envolés. Les autorités nationales et internationales ont dû intervenir pour soutenir le système financier en y injectant massivement des fonds et en donnant des garanties aux déposants ainsi que des assurances aux prêts interbancaires. Ce soutien, conjugué à l'assouplissement de la politique monétaire des banques centrales, a permis de stabiliser quelque peu les marchés financiers à la fin 2008. Le risque accru de récession a entraîné, depuis juillet 2008, une baisse sensible des prix des matières premières et un net ralentissement de l'inflation.

La baisse du cours des actions influence la consommation privée via un effet de richesse négatif, tandis

que le coût plus élevé du financement et l'accès plus restreint au crédit découragent les investissements des entrepreneurs et des ménages. De plus, ces dépenses sont affectées par la nette détérioration de la confiance des entreprises et des consommateurs. Plusieurs indicateurs conjoncturels sont en chute libre depuis octobre 2008, ce qui annonce une forte récession dans les pays industrialisés et un net ralentissement de la croissance dans les économies émergentes.

Evolution de l'indicateur conjoncturel de la BNB



Lors de l'élaboration du scénario international dans lequel s'inscrit cette prévision pour l'économie belge, il a

été tenu compte des prévisions de croissance du PIB publiées le 19 janvier par la Commission européenne. Cette année, l'activité économique dans la zone euro devrait se contracter de 1,9 %, alors qu'elle a progressé de 0,9 % en 2008. Aux Etats-Unis, la décroissance devrait atteindre 1,6 %. Ces deux économies sont entrées en récession dans le courant de 2008, mais c'est au quatrième trimestre 2008 et au premier trimestre 2009 que le recul de leur PIB devrait être le plus marqué, sous l'effet de la crise financière. Néanmoins, la forte baisse du cours du pétrole, associée à une politique monétaire et budgétaire expansionniste, devrait soutenir progressivement l'activité économique. Ce n'est toutefois qu'au deuxième semestre de 2009 que les Etats-Unis et la zone euro devraient renouer avec des chiffres de croissance légèrement positifs. Les hypothèses de taux de change et de prix pétroliers sont basées sur les cotations sur le marché à terme à la mi-janvier. Le taux de change de l'euro devrait s'établir à 1,34 dollar en 2009, contre 1,47 l'an dernier. Cette année, le cours du baril de Brent devrait en moyenne atteindre 52,5 dollars, contre 96,9 dollars en 2008.

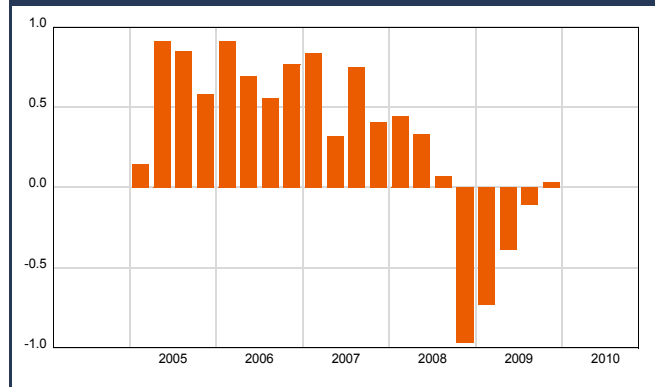
Le degré d'incertitude lié à ces perspectives d'environnement international est exceptionnellement élevé, surtout en ce qui concerne la durée et l'intensité de la crise financière et ses répercussions sur l'économie réelle. En effet, la crise financière et la récession sont interdépendantes : plus le ralentissement de l'économie réelle est marqué, plus les institutions financières connaissent des difficultés, et inversement. A ce jour, on ne peut clairement prévoir la durée de ce cercle vicieux, ni son ampleur. De plus, dans ce contexte de récession, les craintes de déflation ont pris le pas sur le risque d'inflation.

En 2009, l'activité économique se contracte aussi en Belgique, sous l'effet d'une croissance négative à la fois des exportations et des dépenses intérieures

En 2008, la croissance économique belge a été estimée à 1,2 %. Au cours des trois premiers trimestres 2008, la croissance trimestrielle est passée de 0,4 % à 0,1 %. Soutenue par la forte progression de la consommation privée et des investissements des entreprises, l'économie belge a mieux résisté que la zone euro, qui a enregistré une croissance négative dès le deuxième trimestre 2008. Au quatrième trimestre, la crise financière et la récession chez nos partenaires commerciaux ont donné un coup de frein à l'activité économique en Belgique, ce qui se serait traduit par un recul de 1 % de son PIB. Comme dans le reste du monde, la confiance des consommateurs et des entrepreneurs

belges a été fortement ébranlée au cours de ce trimestre. A la fin 2008, l'indicateur conjoncturel de la BNB est tombé en dessous des niveaux enregistrés durant les récessions du début des années 80 et 90. Dans le sillage de la conjoncture européenne, l'activité économique belge devrait continuer à retomber dans le courant de l'année 2009 et ne devrait se stabiliser qu'au quatrième trimestre. Par conséquent, le taux de croissance de l'économie belge en 2009 devrait être négatif et atteindre -1,7 %.

Croissance trimestrielle du PIB belge en volume
(Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires)



Les exportations belges subissent de plein fouet la récession chez nos partenaires commerciaux et enregistrent une croissance négative à partir du troisième trimestre 2008. Le volume des exportations ne se stabiliserait qu'à la fin 2009, à l'instar de la conjoncture internationale. Après avoir enregistré une croissance positive mais limitée de 2,2 % en 2008, les exportations belges reculeraient sur base annuelle de 4,6 % en 2009. Ce recul est plus marqué que celui des débouchés extérieurs (-3,1 % contre 3,5 % en 2008), ce qui entraîne de nouvelles pertes de parts de marché. En effet, l'exportation est affectée par l'appréciation du taux de change effectif de l'euro ainsi que par l'augmentation des coûts salariaux en Belgique.

Les importations reculeraient moins fortement que les exportations. En dépit de la baisse des prix pétroliers et de l'appréciation de l'euro, le solde des opérations courantes avec le reste du monde resterait négatif et s'élèverait à -1,9 % du PIB en 2009.

La consommation privée, les investissements des entreprises et les investissements en logements diminuent en 2009. Compte tenu de l'augmentation de la consommation publique et des investissements publics, le recul de la demande intérieure se limiterait à 0,3 %.

En 2008, la croissance du revenu disponible réel des ménages n'a pas dépassé 0,3 %, et ce en dépit de la hausse sensible de l'emploi. Ceci s'explique en grande partie par l'augmentation significative des prix énergétiques, qui ne sont que partiellement intégrés dans l'indice santé, lequel sert de base pour l'indexation des salaires et des allocations sociales. En conséquence, l'indice santé a progressé moins vite que l'inflation totale. De plus, l'indexation des salaires et des allocations sociales intervient avec un certain retard par rapport à l'évolution de l'indice santé, si bien qu'en 2008, l'indexation (sur la moyenne de l'année) a été inférieure à la progression de l'indice santé. Compte tenu de ce retard, l'indexation des salaires en 2009 (3,1 %) reflète encore en partie l'inflation élevée de l'an dernier et dépasse largement la hausse des prix à la consommation (1,0 %). Cette indexation, conjuguée à une croissance des salaires bruts hors index estimée à 0,6 %, explique en grande partie la progression du revenu disponible réel total des ménages cette année (2,8 %).

Un ralentissement de la croissance de la consommation est intervenu au cours de l'année 2008. Au départ, ce ralentissement était principalement lié à la hausse de l'inflation, qui affectait le revenu disponible réel. Durant le dernier trimestre 2008, la crise bancaire, l'impact de la chute du cours des actions sur le patrimoine des ménages, ainsi que le pessimisme croissant à propos de la situation économique et des perspectives en matière d'emploi ont entraîné une baisse sensible de la confiance des consommateurs, contribuant ainsi à une diminution du volume de la consommation. En 2008, la consommation des ménages a augmenté de 0,9 %, ce qui est allé de pair avec un recul du taux d'épargne (de 13,7 % en 2007 à 13,1 % en 2008). Les ménages ont en effet tendance à épargner une part plus réduite de leurs revenus en cas de croissance faible de leur revenu disponible réel, et de compenser cela en relevant leur taux d'épargne lorsque leur revenu disponible réel augmente plus significativement. Ceci explique partiellement la poussée du taux d'épargne en 2009 (jusqu'à 15,7 %), alors que la croissance négative de la consommation privée (-0,4 %) qui l'accompagne est principalement due au niveau historiquement bas de la confiance des consommateurs et aux effets de richesse négatifs qui résultent de la baisse des cours des actions.

Avec une progression de 6,7 %, les investissements des entreprises (abstraction faite des ventes de bâtiments publics) demeurent le principal moteur de la croissance de l'économie belge en 2008. Toutefois, ce résultat est largement imputable à une situation de dé-

part très favorable en début d'année, ainsi qu'à une croissance encore assez vigoureuse des investissements au cours du premier semestre. Suite au net recul (surtout au quatrième trimestre) du taux d'utilisation des capacités de production et de l'indicateur de confiance des entrepreneurs, les investissements ont connu un net ralentissement au cours du second semestre. Outre la détérioration des perspectives de débouchés, la baisse de la rentabilité des entreprises et l'augmentation du coût du financement externe (conséquence de l'aversion accrue au risque des investisseurs et des pourvoyeurs de crédits) jouent également un rôle. En conséquence, les investissements des entreprises devraient poursuivre leur recul au cours des trois premiers trimestres de 2009, avant de se stabiliser à la fin de l'année, ce qui devrait se traduire par une croissance annuelle négative de -3,9 %.

Ces deux dernières années, les investissements en logement ont clairement perdu de leur dynamisme. Après avoir atteint en moyenne 7,8 % en volume au cours de la période 2003-2006, leur croissance est restée limitée à 1,3 % en 2007 et 0,9 % en 2008, notamment sous l'effet de la hausse des taux hypothécaires. Les données de l'enquête menée auprès des architectes, qui donnent une bonne indication de l'évolution future de l'activité dans le secteur de la construction de logements, laissent prévoir une poursuite du ralentissement de l'activité dans ce secteur. Ce dernier devrait néanmoins être tempéré par la diminution annoncée de la TVA sur la construction. Au total, en 2009, la croissance du volume des investissements des ménages devrait être négative (-1,5 %).

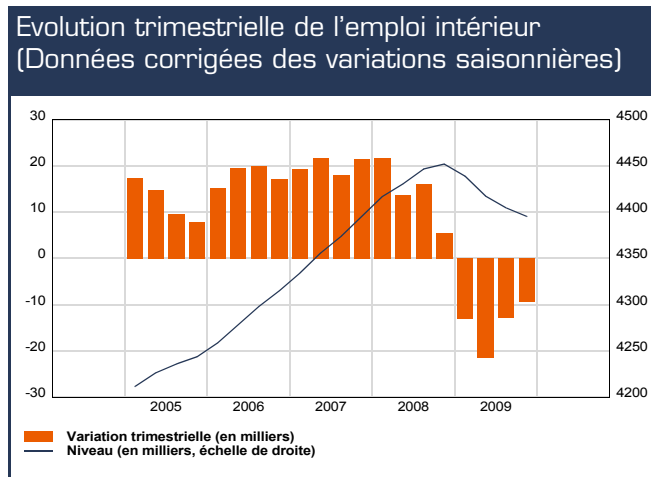
La consommation publique et les investissements publics (hors ventes de bâtiments publics) compensent quelque peu la baisse des dépenses des ménages et des entreprises. Après une stagnation en 2008, le volume des investissements publics devrait connaître une croissance de 6,6 % en 2009.

Poursuite de la baisse du taux de chômage en 2008, suivie par une forte hausse en 2009

L'emploi intérieur a considérablement augmenté entre le début de l'année 2006 et le troisième trimestre 2008. Au quatrième trimestre 2008, l'emploi devrait avoir encore légèrement progressé, mais, sous l'effet de la récession, il devrait marquer un net recul en 2009. En 2008, la création nette d'emplois a encore atteint, en moyenne, 71 600 unités, tandis qu'en 2009, ce sont quelque 22 400 emplois qui devraient être perdus. Les pertes d'emplois dans le courant de l'année 2009 de-

vraient toutefois être nettement plus importantes que ce que les moyennes annuelles font apparaître : au dernier trimestre 2009, il devrait en effet y avoir 56 700 personnes occupées en moins par rapport au quatrième trimestre 2008. Le taux d'emploi passerait de 63,6 % en 2008 à 62,9 % en 2009.

La croissance négative de l'emploi intérieur en 2009 (-0,5 %) est moins prononcée que celle de l'activité économique (-1,7 %). En effet, une détérioration de la conjoncture ne se répercute pas immédiatement sur l'emploi. De nombreux employeurs optent en premier lieu pour une baisse du temps de travail par employé ou en faisant appel au système du chômage temporaire. Dans ces perspectives, il est prévu que le nombre de chômeurs temporaires augmente en moyenne de 15 400 unités en 2009 (par rapport à une augmentation de 2 400 unités en 2008).



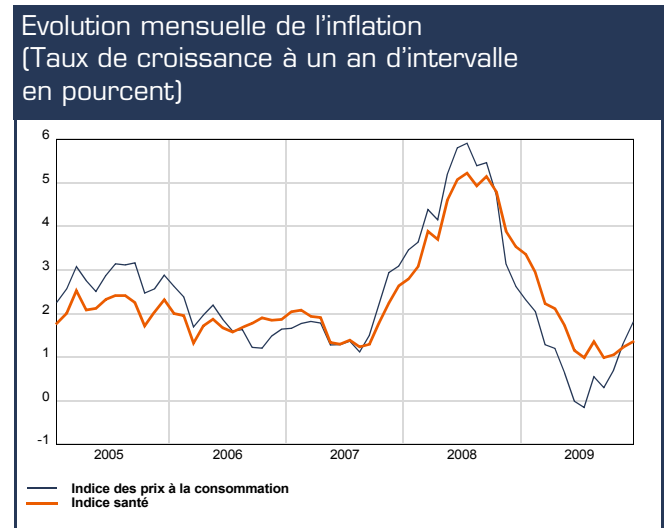
Dans le contexte d'une poursuite de la croissance de la population active, le nombre de chômeurs augmenterait davantage, en 2009, que le nombre d'emplois perdus : +62 200 unités (chômeurs âgés non demandeurs d'emploi inclus). Le taux de chômage harmonisé d'Eurostat (calculé sur la base de l'enquête sur les forces de travail) passerait ainsi de 7,1 % en 2008 à 8,2 % en 2009.

Après avoir atteint presque 6 % à la mi-2008, l'inflation retomberait en moyenne à 1,0 % en 2009

Tant la forte hausse de l'inflation (mesurée comme la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation) entre août 2007 et juillet 2008 que la nette baisse qui a suivi s'expliquent largement par l'évolution du prix de l'énergie et des denrées alimentaires. En effet, le prix du pétrole brut a culminé à

plus de 140 dollars le baril en juillet 2008 pour dégringoler ensuite et atteindre 34 dollars fin décembre. Bien que les effets des fluctuations du prix du pétrole sur l'inflation belge aient été quelque peu tempérés par l'évolution du taux de change de l'euro par rapport au dollar, la croissance à un an d'intervalle du prix du baril de Brent exprimé en euro est passée d'environ 60 % à la mi-2008 à -50 % à la fin 2008. Au cours de cette période, les prix des denrées alimentaires ont connu une évolution similaire, même si les fluctuations ont été de moindre ampleur.

Depuis la mi-2008, l'inflation sous-jacente s'est clairement accélérée suite à la répercussion des prix plus élevés des matières premières et des coûts salariaux unitaires sur les prix des biens non énergétiques et services. L'inflation sous-jacente devrait progressivement fléchir au cours des mois prochains, avant de reculer nettement au cours du second semestre.



En dépit du niveau élevé de l'inflation sous-jacente au premier semestre 2009, l'inflation totale devrait continuer à diminuer, et même devenir négative dans le courant de l'été, étant donné qu'il faut un certain temps avant que la baisse des prix du pétrole ne se répercute pleinement sur les prix du gaz naturel et de l'électricité. Ce n'est que dans le courant du second semestre 2009 que l'augmentation des prix du pétrole, qui est prévue sur la base des cotations sur les marchés à terme, devrait se refléter dans l'évolution de l'inflation. L'effet des prix des matières premières sur l'inflation belge se trouve renforcé par quelques facteurs spécifiques, comme la forte augmentation des tarifs de distribution et de transport pour le gaz et l'électricité. L'impact haussier de ces facteurs sur l'inflation se concentre surtout sur l'année 2008 et disparaît en 2009. Dans

l'ensemble, l'inflation annuelle devrait retomber à 1,0 % en moyenne en 2009, contre 4,5 % en 2008.

Le ralentissement de la croissance de l'indice santé (qui passe de 4,2 % en 2008 à 1,7 % cette année) devrait être moins prononcé que celui de l'indice des prix à la consommation, étant donné que l'indice santé n'est pas influencé par l'évolution du prix de l'essence

et du gasoil routier. Les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé indiquent que l'indice pivot actuel (112,72) ne devrait pas être dépassé cette année.

Pour plus d'informations:
Filip Vanhorebeek, 02/507.74.12, fvh@plan.be

Chiffres clés pour l'économie belge
(Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires)

	2006	2007	2008	2009
Dépenses de consommation finale des particuliers	2.1	2.1	0.9	-0.4
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0.1	2.3	2.3	1.9
Formation brute de capital fixe	4.7	6.2	4.6	-2.5
Dépenses nationales totales	3.1	3.3	2.4	-0.3
Exportations de biens et services	2.6	4.0	2.2	-4.6
Importations de biens et services	2.7	4.6	3.6	-3.1
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0.0	-0.4	-1.1	-1.3
Produit intérieur brut	3.0	2.8	1.2	-1.7
Indice national des prix à la consommation	1.8	1.8	4.5	1.0
Indice santé	1.8	1.8	4.2	1.7
Revenu disponible réel des particuliers	2.5	2.8	0.3	2.8
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	12.9	13.7	13.1	15.7
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	58.1	77.4	71.6	-22.4
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	8.3	7.5	7.1	8.2
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	2.0	1.7	-2.1	-1.9
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	125.6	137.1	147.1	134.5
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	3.1	4.3	4.6	2.0
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	3.8	4.3	4.4	3.8